

2020 - 21

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE



**ARPA
OCCITANIE**



BIENVENUE

Vous venez de vous inscrire à une formation proposée par notre organisme de formation et nous vous en remercions.

Vous trouverez ci-après les informations nécessaires au bon déroulement de votre formation :

- Présentation de l'ARPA
- Offre de formation
- Votre formation à l'ARPA



PRÉSENTATION DE L'ARPA - MISSION VOIX Occitanie

Pôle de ressources sur la voix en région

L'ARPA est une association régionale missionnée par le Ministère de la Culture (DRAC Occitanie) et le Conseil Régional Occitanie. L'ARPA a pour objet le développement, la promotion et la structuration de la pratique musicale et plus spécifiquement vocale en région.

L'ARPA s'adresse aux amateurs de la voix, aux professionnels de la musique, aux collectivités ainsi qu'à tous les acteurs culturels souhaitant s'engager dans un projet impliquant une pratique vocale pédagogique et/ou artistique, allant de la musique ancienne aux musiques actuelles.

LES MISSIONS

L'ARPA, Mission Voix, accompagne toutes les formes de pratiques vocales et prend en compte la place de la voix au sein des politiques culturelles, d'éducation et d'aménagement du territoire.

- FORMATION

Le développement qualitatif des pratiques est notre préoccupation. Il s'appuie donc sur la formation de l'encadrement pour indirectement toucher l'ensemble des publics (enfants, jeunes, adultes, choristes, solistes, chœurs amateurs et professionnels, groupes vocaux et instrumentaux, etc.) quelles que soient les esthétiques pratiquées.

- RESSOURCES

Avoir le souci d'une connaissance fine de la pratique vocale pour mieux l'accompagner est une constante. Ainsi, la ressource s'entend au sens large : centre de documentation, états des lieux, études, base de données...

- EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Quel que soit le contexte (école, école de musique, université...), l'individu et sa relation à l'art est toujours au centre des réflexions et de nos propositions.

- DIFFUSION

Un lien fort existe entre création, formation et diffusion. L'ARPA participe à l'organisation de concerts, à la programmation de festivals, à la circulation des artistes et des œuvres.

- RÉPERTOIRE ET CRÉATION

Composer, arranger, créer pour des ensembles vocaux est un signe de vitalité de la pratique vocale. L'ARPA accompagne la création au travers de commandes parfois et plus souvent d'aides aux projets. Nous pilotons, gérons et évaluons les projets avec l'objectif de les rendre lisibles et visibles.

- SOCIÉTÉ

Multiculturalisme, pluralisme, mutation, la société se transforme et nos propositions doivent s'inscrire dans cette évolution en prenant en particulier en compte la diversité des publics.

L'ARPA AU SERVICE ...

- Des responsables de l'encadrement des pratiques vocales
- Des chefs de chœur, choristes, chanteurs
- Des enseignants des écoles de musique, professeurs des écoles, collèges et lycées
- Des responsables culturels associatifs et des collectivités territoriales
- Des porteurs de projets, diffuseurs, etc.

AFIN DE ...

- Promouvoir l'accès du plus grand nombre à toutes les formes de pratiques vocales en contribuant, dans la diversification, au développement quantitatif, qualitatif et structuré de ces pratiques.
- Offrir à chacun la possibilité d'une continuité dans l'approfondissement de ces pratiques en veillant au bon développement des formations, de l'initiation à la formation professionnelle.
- Favoriser les liens des pratiques des amateurs avec le milieu professionnel de la création, de la diffusion comme de l'enseignement et des formations.
- Contribuer à l'élargissement et à la formation culturelle des publics.

UN RÉSEAU DE COMPÉTENCES NATIONAL

L'ARPA fait partie d'un réseau d'associations régionales poursuivant des objectifs similaires, les Missions Voix en région. Elles ont contribué à la création de la Plate-forme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel, afin de mutualiser des projets, des études, des compétences, via des séminaires et des groupes de travail constitués sur des sujets de réflexion.

L'OFFRE DE FORMATION

L'ARPA organise de nombreuses actions de formation ouvertes à tous les publics : adultes, enfants, seniors, amateurs, professionnels, chanteurs, chefs de chœur, professeurs d'écoles de musique, de l'enseignement général, etc.

Les formations proposées ont toutes un rapport avec la voix et abordent tous les niveaux :

sensibilisation - initiation – découverte - renforcement d'acquis et de compétences, master class, formation professionnelle, etc.

Les formations proposées par l'ARPA se déclinent en 3 rubriques :

- Chanter : chant choral, chant soliste, découverte de répertoire, immersion dans un style, une époque...
- Diriger : une boîte à outils pour chefs de chœur débutants ou confirmés
- Enseigner : transmettre un savoir, enseigner à un public spécifique, aborder une nouvelle pédagogie...

Les formations sont organisées selon plusieurs formules :

- Stages : les stages abordent un sujet de façon ponctuelle, d'une durée pouvant varier d'un week-end à une semaine complète ou de façon régulière et récurrente, à un rythme pouvant être mensuel ou bimensuel, permettant alors aux stagiaires de nouvelles expérimentations et un travail entre les séances.
- À la carte : les actions « à la carte » sont des formations organisées sur-mesure, en fonction de la demande. Elles s'adressent à des groupes constitués (chorales, associations, écoles, centres sociaux...) qui souhaitent monter un projet contenant une dimension vocale, de façon hebdomadaire, bimensuelle, mensuelle ou sur un week-end. Elles portent sur de la formation vocale, de la découverte de nouveaux répertoires, de la formation en direction de chœur, de l'accompagnement vocal d'acteurs ou solistes, sur l'ingénierie de projet, etc.

Toutes les formations font l'objet d'un bilan réalisé avec les stagiaires et avec les formateurs oralement à l'issue de la formation, puis à l'écrit sous la forme d'une fiche d'évaluation.

VOTRE FORMATION A L'ARPA

Mise en œuvre et coordination

La formation est mise en œuvre par L'ARPA qui est votre interlocuteur privilégié avant, pendant et après votre formation. L'équipe salariée vous conseille et vous aide pour vos démarches administratives et le montage de votre dossier de financement, pour vous accueillir en formation, en assurer le suivi et les formalités d'évaluation et de bilan. Toutes les informations utiles sont accessibles sur : www.arpamip.org

Dispositions générales

Les stagiaires doivent se conformer au règlement intérieur de formation de L'ARPA Occitanie (cf.annexe).

Assiduité

Toute inscription implique la participation à l'ensemble de la formation. Des fiches d'émargement sont à signer par les stagiaires par demi-journées. Toute absence devra faire l'objet d'un motif et d'un justificatif. Une attestation de présence et de formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation. Une copie des fiches d'émargement pourra être adressée sur demande.

Évaluation

Les stagiaires sont invités à compléter une fiche d'évaluation en fin de formation (cf. annexe).

Supports

Des supports numériques et/ou papier sont remis aux stagiaires en amont ou au cours de la formation, selon les instructions des formateurs et le contenu de chaque formation. Ces supports feront l'objet d'un envoi par mail et/ou par courrier.

Repas

Lorsqu'ils sont organisés par l'organisme de formation, les repas ne sont pas compris dans la formation et restent à la charge du stagiaire.

Lieux de formation

Les formations ont lieu en Occitanie, dans des locaux spécialement mobilisés et adaptés aux contenus et objectifs de la formation.



Livret d'accueil du stagiaire

2020-21

ARPA Occitanie

1 allée Abel Boyer 31770 Colomiers

Tél. +33(0)5 61 55 44 60

contact@arpamip.org

Numéro de déclaration d'activité 73 31 01 96031